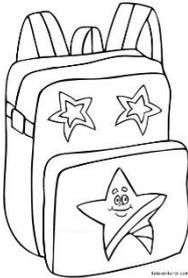


En route vers la deuxième

Le 28 aout, votre enfant rentrera en 2^{ème} année et cette année, grâce au décret gratuité, l'école met à disposition une grande partie du matériel. Voici la liste récapitulative :

Ce que l'école met à la disposition de votre enfant	Ce que vous devez fournir <u>vous-même</u> pour la rentrée
<ul style="list-style-type: none">• Le journal de classe• Le crayon d'écriture• La gomme• Les ciseaux• La colle• Les crayons de couleur• Les feutres• Le stylo• Le Bic à 4 couleurs• Les cahiers• Les feuilles• L'ardoise• Le matériel de bricolage• ...	<ul style="list-style-type: none">• Un cartable (les cartables à roulettes sont interdits à l'école)• Un sac de piscine contenant un maillot , une serviette et un bonnet de bain• Deux troussees vides <div data-bbox="975 1249 1163 1527" style="text-align: center;"></div>

Un tout grand merci. Bonnes vacances.